

Résumé

Programme de baccalauréat en sciences infirmières

Mai 2020

Description sommaire du programme

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend deux cheminements distincts menant à l'obtention d'un diplôme de baccalauréat : la formation initiale (implantée depuis l'automne 2015) et la formation intégrée DEC-BAC (implantée depuis 1978). L'École des sciences infirmières (ÉSI) dispense les deux cheminements de son programme de baccalauréat sur les deux campus : Campus de la santé et Campus de Longueuil. Il s'agit « *d'un seul programme sur deux campus* ».

La formation initiale et la formation intégrée DEC-BAC s'appuient sur un cadre de référence qui comprend trois lignes directrices communes: 1) conception humaniste et scientifique du soin infirmier, 2) vision socioconstructiviste de l'enseignement et de l'apprentissage menant à l'autonomie dans l'apprentissage et 3) réussite étudiante. Elles sont brièvement décrites ci-dessous.

1. **La conception humaniste et scientifique du soin infirmier** vise à « promouvoir, maintenir ou améliorer la santé, de prévenir les maladies, accidents et problèmes sociaux, d'alléger la souffrance et d'accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches ».
2. **La vision socioconstructiviste** de l'enseignement et de l'apprentissage met de l'avant l'importance de **l'intégration d'interactions sociales** dans la construction des apprentissages.
3. **La réussite étudiante** s'appuie sur a) un encadrement structuré tout au long du programme de formation, b) un soutien au développement des stratégies d'apprentissage, de même que c) un accompagnement plus soutenu pour les personnes étudiantes en difficulté de progression.

Aussi, plusieurs activités pédagogiques des deux cheminements (formation initiale et formation intégrée DEC-BAC) sont très similaires ou identiques en termes de contenus abordés, d'approches pédagogiques et de modalités d'évaluation, bien que les sigles et les titres de ces activités diffèrent. De plus, presque toutes les ressources (connaissances et compétences) de la formation intégrée ont été considérées lors de l'implantation de la formation initiale,

principalement à l'intérieur de la 2^e et de la 3^e année (car la plupart des ressources de la 1^{re} année de la formation initiale ont été vues au niveau collégial par nos étudiantes de la formation intégrée DEC-BAC). Toutefois, la répartition et la progression de ces ressources sont différentes dans les deux cheminements.

Ces deux cheminements comportent également des éléments qui les distinguent, soit :

1. Ils n'ont pas le même profil de sortie dans la fiche signalétique du programme. Dans les faits, la fiche signalétique de la formation intégrée DEC-BAC, qui n'a pas été revue depuis 2004, n'est plus représentative de la richesse de la formation offerte et de la structure du programme. Les cibles de formation finales de la formation initiale sont davantage représentatives des deux cheminements.
2. Le profil d'entrée des personnes étudiantes est différent.
3. Bien que les deux cheminements reposent principalement sur les principes d'une approche programme, le niveau d'intégration de cette approche diffère.

Finalement, l'objectif principal du baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale vise à former des infirmières et infirmiers bacheliers capables d'agir avec compétence dans des situations complexes de soins auprès de personnes, de familles ou de groupes, et ce, à toutes les étapes de la vie.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences infirmières respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique des programmes.

Les noms des personnes constituant le comité d'évaluation de programmes (CEP) sont énumérés ainsi que leur fonction au tableau 1.

Tableau 1 : Composition du comité

Noms	Titre et rôle dans le CEP
Pre Linda Bell	Présidente par intérim du comité d'évaluation continue des programmes en sciences infirmières qui chapeaute la coordination de l'agrément et de l'évaluation périodique institutionnelle du programme de baccalauréat
Pre Isabelle Reeves	Membre du comité d'évaluation continue des programmes en sciences infirmières qui chapeaute la coordination de l'agrément et de l'évaluation périodique institutionnelle du programme de baccalauréat

Pr Stéphan Lavoie	Membre du comité d'évaluation continue des programmes en sciences infirmières qui chapeaute l'évaluation périodique institutionnelle du programme de baccalauréat
Pre Annie Turcotte	Directrice du programme de baccalauréat et responsable du rapport d'autoévaluation de l'évaluation périodique institutionnelle du programme de baccalauréat
Isabelle Moreau	Conseillère pédagogique en évaluation de programme (CPSS)

Contexte

Depuis sa création en 1978 jusqu'à l'automne 2015, l'ÉSI, anciennement le Département des sciences infirmières, n'offrait qu'un seul type de cheminement. Depuis le tout début, ce cheminement s'adresse aux infirmières et infirmiers ayant obtenu leur diplôme d'études collégiales en soins infirmiers et ayant accès au titre réservé d'infirmière et d'infirmier.

Plus précisément, en 1978, les cours de ce programme portaient le sigle NSG. La clientèle de l'époque était composée en grande partie d'infirmières et d'infirmiers qui travaillaient en milieux de soins depuis quelques années. Plusieurs de ces personnes occupaient déjà des postes de gestion. Vu les caractéristiques de cette clientèle, les approches pédagogiques s'appuyaient sur les principes de l'andragogie. En 1989, ce programme recevait de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) un agrément pour une période de sept ans, avec une demande de modifications relativement mineures. Ce programme est demeuré en vigueur jusqu'en 1999. Il est alors remplacé par le programme dont les cours portent le sigle SOI.

Le programme SOI découlait des travaux réalisés pendant les années 1996 et 1997, dans le cadre d'une première évaluation périodique et du renouvellement de la demande d'agrément auprès de l'ACESI. Les personnes étudiantes qui obtenaient un diplôme d'enseignement collégial en soins infirmiers dans les années 90 avaient de la difficulté à se trouver un emploi dans leur domaine et plusieurs d'entre eux choisissaient de poursuivre leur formation à l'Université, dans l'espoir d'améliorer leurs perspectives de travail. Ainsi, le rajeunissement de la clientèle, auquel s'est ajouté des transformations majeures dans le système de santé, ont exigé un examen en profondeur de toutes les facettes du programme. Par conséquent, pendant cette période, trois grandes modifications vont orienter le renouvellement de ce cheminement du programme de baccalauréat en sciences infirmières :

- L'ajout de cours de sciences biologiques en vue d'un meilleur équilibre avec les cours de sciences humaines;
- L'ajout de stages et, plus particulièrement, la possibilité d'offrir des concentrations en soins critiques, en santé communautaire et en santé et vieillissement;
- Une réorganisation selon une approche programme.

Le développement du programme de la formation intégrée DEC-BAC (FII) s'appuie sur le rapport présenté au Comité directeur pour la formation infirmière intégrée du comité des spécialistes (décembre, 2000). Depuis 2004, le cheminement de la formation intégrée DEC-BAC, conçu sous forme d'un continuum de formation entre les collèges (CÉGEP) et les universités, comprend un baccalauréat en sciences infirmières d'une durée de deux ans qui s'inscrit à la suite d'un DEC en soins infirmiers, d'une durée de trois ans à temps complet.

Depuis l'automne 2015, cette formation est seulement offerte à temps complet, car une révision de cette formation, qui devait avoir lieu en même temps que l'implantation de la formation initiale à l'automne 2015, a été reportée à deux reprises. Toutefois, dans le mandat présenté à la directrice de l'ÉSI en mars dernier, il a été demandé que cette révision soit complétée au plus tard d'ici les 3 à 5 prochaines années.

Historique et spécificités du cheminement de la formation initiale

L'implantation de la formation initiale a débuté à l'automne 2015. En mai 2018, l'ESI diplômait ses premières personnes étudiantes de ce cheminement.

La formation initiale s'adresse à une clientèle différente de la formation intégrée DEC-BAC, c'est-à-dire à des personnes qui n'ont pas de DEC en soins infirmiers. La clientèle ciblée comprend les personnes qui décident de poursuivre des études en sciences infirmières après des études collégiales préuniversitaires (ex. : DEC en sciences de la santé), ce qui permet d'une part, de répondre aux besoins de formation d'un plus grand nombre de personnes dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie et, d'autre part, aux besoins criants de main-d'œuvre qualifiée dans les établissements de santé.

Résultats attendus chez les personnes apprenantes

Les résultats attendus chez les personnes apprenantes sont formulés sous le terme de « profil de sortie » avec des critères de réalisation. Ce profil correspond à deux situations professionnelles types de la pratique infirmière moderne que les infirmières et infirmiers possédant une formation universitaire en sciences infirmières sont susceptibles de rencontrer au cours de leur carrière.

- **Prendre soin** de personnes de tous âges et de leur famille, ou de groupes de personnes, qui vivent une expérience de santé maladie en contextes complexes de soins (milieux hospitalier, communautaire ou d'hébergement)
- **Gérer** la prestation des services et participer à l'amélioration de la qualité des soins en contextes complexes de soins (milieux hospitalier, communautaire et d'hébergement)

L'activité professionnelle relative à ces situations se décrit, entre autres, par un ensemble de critères de réalisation souhaitable associés à des exigences professionnelles disponibles dans la fiche signalétique.

La visite d'agrément (février 2018)

La visite d'agrément a eu lieu du 5 au 9 février 2018. Un rapport d'autoévaluation produit par le programme a été transmis à l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) préalablement à cette visite. Moins d'un mois après la visite, le programme de sciences infirmières a reçu trois rapports préliminaires (unité d'enseignement, formation initiales, formation intégrée) de l'ACESI et le programme a, par la suite, apporté des précisions en réponse à ces rapports (avec ajout de données probantes). Finalement, le programme a reçu un agrément complet en juin 2018.

Le rapport final d'évaluation (juin 2018)

À la lumière des diagnostics de l'agrément de l'Association canadienne des écoles en sciences infirmières ainsi que du complément de dossier, le comité formule les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Améliorer la santé organisationnelle.

Recommandation 2 : Poursuivre les représentations auprès du STIC et de la faculté.

Recommandation 3 : Consolider la vie scientifique de l'ESI.

Recommandation 4 : Améliorer la promotion et la rétention des personnes étudiantes dans le programme.

Recommandation 5 : Augmenter les ressources humaines liées à l'enseignement.

Recommandation 6 : Planifier et amorcer le renouveau de la formation intégrée (en lien avec la question facultaire).

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté de médecine et sciences de la santé lors de sa séance du 3 avril 2019.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en septembre 2019. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences infirmières ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 22 avril 2020.

Lors de sa réunion du 13 mai 2020 à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences infirmières.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes